



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

DOSSIER DE PRESSE

La semaine du développement durable

Du 1^{er} au 7 avril 2011

**Le développement durable ,
c'est chaque jour plus concret**



www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



SOMMAIRE

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST CHAQUE JOUR PLUS CONCRET SUR FACEBOOK !

Le ministère ouvre ses portes sur FACEBOOK : surfez durable !

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST CHAQUE JOUR PLUS CONCRET POUR CHACUN D'ENTRE NOUS !

Une mobilisation active à travers la France

- Quel chemin parcouru en seulement 9 ans !

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST CHAQUE JOUR PLUS CONCRET DANS VOTRE REGION !

- Des projets toujours plus nombreux et attractifs
- La carte des manifestations
- Une mobilisation active à travers la France – Programme express de quelques évènements

QUOI DE NEUF EN 2011 ?

Et si on consommait plus responsable ?

- Affichage environnemental des produits de consommation courante
- Consommer plus écologique : c'est simple comme les écolabels

De la prise de conscience à l'action : les entreprises s'engagent !

- L'éco-conception
- La gestion durable des matières
- Quelques témoignages d'entreprises

En pleine croissance, les Agendas 21 sont des modèles de développement durable pour nos collectivités locales !

- Quoi de neuf dans les agendas 21

La Stratégie Nationale de Développement durable (SNDD) 2010-2013 : vers une économie verte et équitable

- Quiz « Quels sont mes gestes pour le développement durable »

LES EVENEMENTS GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS DE LA SDD !

Des événements grand public sous le haut patronage du ministère :

- Université de la Terre, les 2 et 3 avril à l'Unesco : bâtir une nouvelle société
- Salon ProDurable, les 23 et 24 mars, au CNIT à La Défense
- Salon Planète durable du 31 mars au 3 avril à Paris Porte de Versailles

Mais aussi à destination des professionnels :

- 1eres Assises de la qualité de l'air, les 6 et 7 avril 2011 à la Maison du Sport, Paris 13e
- 5e session de l'appel à reconnaissance des agendas 21, le 13 avril 2011 Bibliothèque nationale de France - 75013 PARIS
- Les 1ers trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable, jeudi 31 mars 2011 à 15 h 30, Hôtel de Roquelaure 246 boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
- 21 nouveaux membres du club développement durable des établissements publics et entreprises publiques le 8 avril 2011 à 10h30, Hôtel de Roquelaure, 246 boulevard Saint-Germain 75007 Paris.



LE DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST CHAQUE JOUR PLUS CONCRET SUR FACEBOOK !

Le Ministère ouvre ses portes sur FACEBOOK : SURFEZ DURABLE !

A l'occasion de la semaine du développement durable, le ministère lance sa page FACEBOOK !

Par ses champs d'intervention, le ministère agit au plus près de notre quotidien : se déplacer (transports terrestre et maritimes), se loger (logement et urbanisme), se baigner dans une rivière ou encore faire son jardin (protection des milieux naturels, eau ; air ; sol)...

Le ministère du Développement durable sur FACEBOOK c'est quoi ?

C'est du concret près de chez vous,

L'événement à ne pas rater,

Des bons plans à partager,

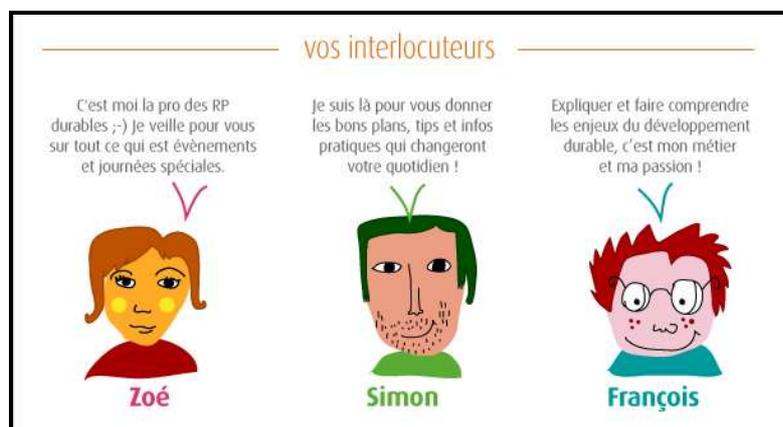
Avec le Grenelle Environnement c'est votre quotidien qui change !

Soyez au rendez-vous ...

Le Ministère ouvre ses portes sur FACEBOOK : surfez durable !



Des animateurs avec une vraie personnalité :



Et aussi ...

- **« Veille électroménager » :**

Faire des économies en éteignant vos appareils électriques plutôt que de les laisser en veille ? C'est possible ! Découvrez comment sur notre page FACEBOOK et faites tourner l'info sur votre mur et à vos amis !

- **« Quiz : quels sont mes gestes pour le développement durable ? » :**

Evaluer vos gestes quotidiens et prendre conscience de leurs impacts sur l'environnement et sur la société ? Jouez et testez vous, par rapport à vos amis !

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST CHAQUE JOUR PLUS CONCRET POUR CHACUN D'ENTRE NOUS !

Une mobilisation active à travers la France

Quel chemin parcouru en seulement 9 ans !

Alors que 71%¹ des français estiment que **le développement durable est une nécessité**, la semaine du développement durable est justement l'occasion pour tous de vérifier que « le développement durable, c'est chaque jour plus concret ».



Je trie, tu tries, ON TRIE : nos comportements vertueux se confirment, nous sommes aujourd'hui 84% à trier nos déchets



On consomme autrement : près d'un français sur deux considère que consommer responsable, c'est consommer des produits locaux, moins polluants ou écolabellisés ou plus durable.



Une recherche d'économie au quotidien : pour 80% d'entre nous, éteindre notre électroménager plutôt que le mettre en veille est devenu naturel.

¹ Selon le baromètre annuel Ethicity, « les français et la consommation responsable », mené en partenariat avec l'Ademe en mars 2011

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST CHAQUE JOUR PLUS CONCRET DANS VOTRE REGION !

Des projets toujours plus nombreux et attractifs

Cette année encore, les entreprises, les associations, les villes et communes, les établissements scolaires et universitaires se sont mobilisés !

La semaine du développement durable s'impose à tous comme l'occasion de découvrir de manière concrète, ludique et conviviale tout ce qui bouge autour de nous en matière de logements, transports, préservation des espaces et des espèces, énergies renouvelables...

Les chiffres ci après sont arrêtés à la date du 24 mars 2011



TOP 3 de la Semaine !

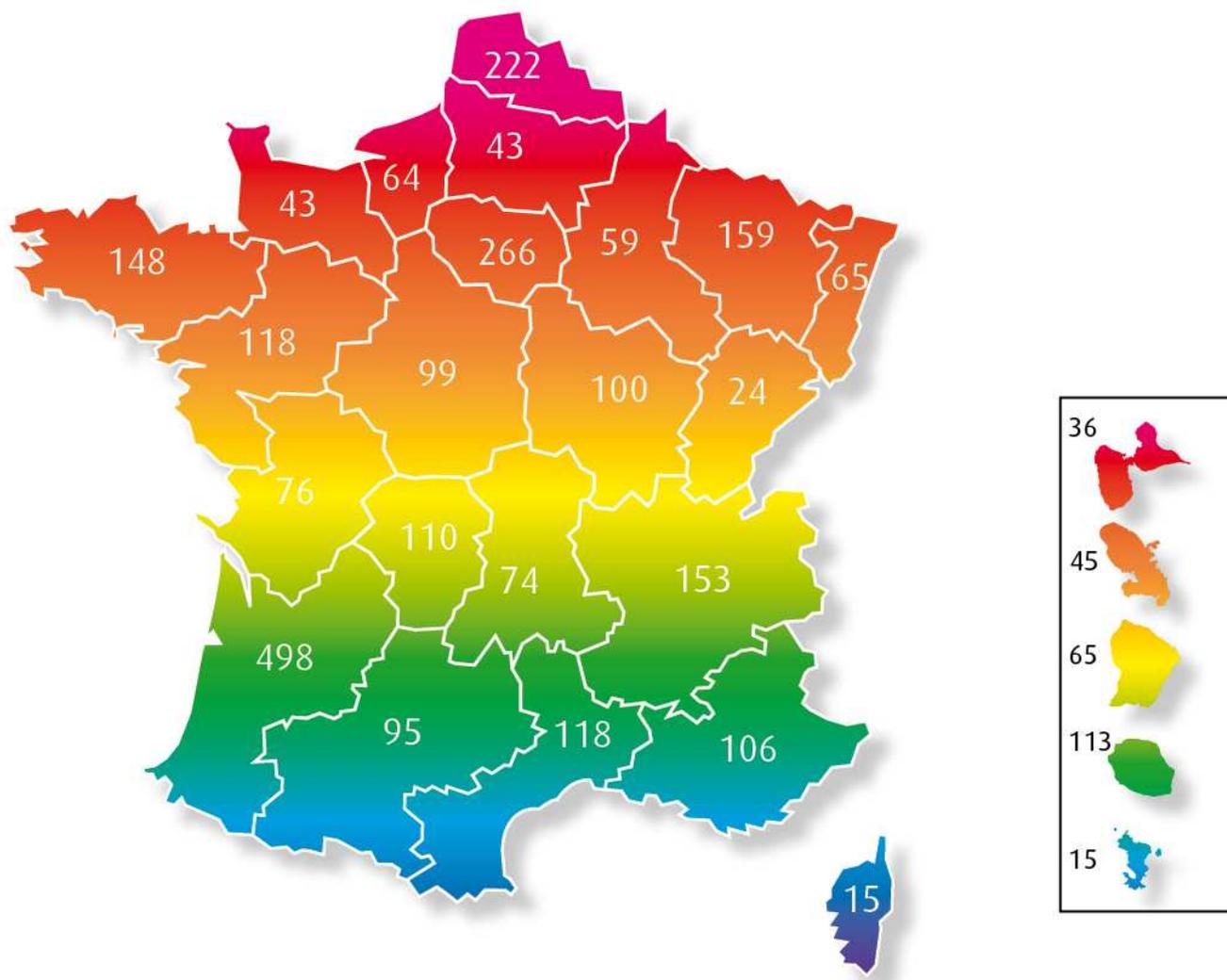
Cette année, plus de 3000 événements pendant de la semaines du développement durable !

- **L'Aquitaine : la région la plus mobilisée est avec 498 manifestations**
- **L'île de La Réunion : une petite région extrêmement mobilisée avec 113 manifestations**
- **Cette année, 1296 événements abordent le sujet des déchets, le TRI est concret en 2011 !**

La carte des manifestations

Toutes les régions de France ainsi que les départements et territoires d'Outre mer se sont mobilisées pendant la semaine du développement durable pour sensibiliser les citoyens.

Les chiffres ci après sont arrêtés à la date du 29 mars 2011



179 projets à l'échelle nationale

Une mobilisation active à travers la France Programme express de quelques événements

Portes ouvertes sur un éco-chantier pédagogique : la grange en torchis du Mesle-sur-Sarthe (Orne – Basse-Normandie) – 6 avril

Contact : Association Roule ta bosse ! Philippe Berthé : 02 33 81 96 70 – asso.rouletabosse@gmail.com

Cette association développe des formations de « l'école de maçonnerie en terre crue » dans le cadre de dispositifs d'insertion, propose une visite commentée du chantier.

Collecte d'ordinateurs usagés pour équiper une école de la région de Picardie – Amiens du 1er au 2 avril

Contact : Entreprise Réseau Green : Claire Fourier : 03 22 44 14 07 – fourrierclaire@yahoo.fr

L'entreprise de collecte et reconditionnement de matériels informatiques ouvre ses portes et propose de collecter des ordinateurs pour équiper une école de la région.

Village du développement durable à Vannes (Morbihan – Bretagne) – Du 1er au 2 avril

Contact : Ville de Vannes : Patricia Jego : 02 97 01 62 28 – patricia.jego@mairie-vannes.fr

La ville organise sur le port un village du développement durable.

Lutte contre l'illettrisme et sensibilisation des enfants au développement durable à Saint-Louis (La Réunion) – 7 avril

Contact : Direction de La Poste de La Réunion : Jean-Manuel Cadel : 06 92 76 39 73 – jean-manuel.cadel@laposte.fr

L'entreprise organise une formation des facteurs et des éco référents de la Poste du Sud de La Réunion à la lutte contre l'illettrisme par un adulte relais. Accueil d'une classe de primaire. Tournage d'un film sur le parcours de la lettre des enfants à leur directeur sur leur engagement d'éco citoyen.

Visite d'une installation solaire photovoltaïque à Nogent sur Seine (Aube – Champagne-Ardenne) – 6 avril

Contact : Entreprise Tevalys : Fabrice Getas : 06 75 23 06 95 – contact@tevalys.fr

Unique dans le département de l'Aube, l'entreprise propose de visiter une installation solaire photovoltaïque en site isolé (système autonome) pour la production d'électricité et présentera le fonctionnement d'une installation isolée du réseau électrique.

Semaine du développement durable à Massy (Essonne – Ile-de-France) – Du 2 au 7 avril

Contact : Mairie de Massy : Barbara Terrebenec : 01 60 13 73 74 – b.terebenec@mairie-massy.fr

A noter parmi de nombreux événements organisés par la mairie : le 2 : Fête du vélo et piste de rollers. Le 3 : randonnée de 25 km et traversé de l'Essonne à rollers. Le 6 : visite du rucher et des serres municipales...

« Industriels : quelle perception du développement durable avez-vous ? à Orléans (Centre) – 5 avril -CCI du Loiret -

Contact : CCI : Sébastien Saint Chely : 02 38 77 77 19 – sebastien.saint-chely@loiret.cci.fr

La CCI organise pour les professionnels un atelier de partage d'expériences après la diffusion des résultats de l'« enquête du Martroi », enquête d'opinion menée auprès de 150 dirigeants du Loiret du secteur de l'industrie et de BTP. L'enquête sera mise en ligne à partir du 6 avril.

Portes ouvertes de la maison du photovoltaïque à Etang Salé (La Réunion) – Du 1er au 4 avril

Contact : Entreprise Maison du Photovoltaïque : Franck Mongin : 06 92 95 24 28 – franck_mongin@yahoo.fr

L'entreprise souhaite faire découvrir aux particuliers et professionnels la nécessité pour choisir un matériel adapté aux contraintes géo-climatiques de La Réunion.

Deux nuits sans lumières pour permettre aux jeunes pétrels (oiseaux de mer) de prendre leur premier envol à Saint-Denis (La Réunion) – 8 et 9 avril

Contact : Parc national de La Réunion : Valérie Germain : 02 62 90 79 03 – valerie.germain@reunion-parcnational.fr

Le parc national de la Réunion invite les communes, entreprises et tous ceux qui le souhaitent éteindre leurs lumières les 8 et 9 avril pour permettre aux jeunes pétrels de prendre leur premier envol sans s'échouer. Par ailleurs, le Parc participera à une action de sauvetage des pétrels à Cilaos les 4 et 5 avril.

Participez à la transhumance d'un troupeau de vaches à La Chapelle-Launay (Loire-Atlantique – Pays-de-la-Loire) – 2 avril

Contact : Mairie de La Chapelle-Launay : Nathalie Flauraud : 06 83 35 60 14 – nathalie.flauraud@yahoo.fr

La mairie invite les familles à l'accompagnement d'un troupeau de vaches au travers des marais vers leurs pâturages d'été (10 km environ).

Nettoyage de printemps sur la commune de Ville-sur-Lumes (Ardennes – Champagne-Ardenne) – 2 avril

Contact : Mairie de Ville-sur-Lumes : Odile Bruder : 09 61 06 86 48 – odile.bruder@wanadoo.fr

Retrouvez vos manches ! la mairie organise en partenariat avec l'association du parcours nature des Sarteaux, un nettoyage de printemps sur la commune.

Concertation publique autour du diagnostic du territoire à Villenave d'Ornon (Gironde – Aquitaine) – 2 avril

Contact : Mairie : Claire Dubroca : 05 56 75 69 08 – mission.agenda21@mairie-villenedornon.fr

La ville lance la concertation publique sur son Agenda 21. Le pré-diagnostic, sorte de photographie de ce qui est fait en matière de développement durable sur le territoire, a été finalisé. Il est proposé aux villenavais de donner leur avis en tant qu'habitants et acteurs de la vie locale.

Portes ouvertes du centre de compost Montravail à Saint-Priest-en-Jarez (Loire – Rhône-Alpes) – 6 avril

Contact : Mairie de Saint-Priest-en-Jarez : Géraldine Deville : 04 77 91 13 30 – gdeville@mSPI.fr

Tout sur le compostage en visitant la station de compostage et en prenant sur place des informations sur les différentes techniques de compostage existantes.

Découverte des marais de La Chapelle-Launay à pied, à vélo ou en bateau (Loire-Atlantique – Pays-de-la-Loire) – 7 avril

Contact : Mairie : Nathalie Flauraud : 06 83 35 60 14 – nathalie.flauraud@yahoo.fr

Découvrir son environnement par une balade familiale et ludique dans les marais du nord Loire entre Bougaye et Blanche Couronne à la découverte de leur faune et leur flore avec les animateurs de l'association Terre d'Avenir.

Premier séminaire national RSE au Palais Bourbon à Paris (Ile-de-France) – 7 avril à 9h00

Contact : Institut RSE Management : Laure Theveneau : 06 67 92 89 07 – lt@institutrse.com

Ce colloque a pour objectif, en réunissant élus, hauts fonctionnaires, responsables professionnels, entrepreneurs, investisseurs et acteurs civils engagés, de dégager des orientations d'une politique nationale RSE.

Visites de maisons innovantes en terme de consommation d'énergie à Pluvigner (Morbihan – Bretagne) – 2 avril

Contact : Association Vivre au Pays de Pluvigner : Jean-Michel Le Cam : 02 97 24 90 92 – jmlecam@magic.fr

L'association propose au public de découvrir des maisons de particuliers ayant innovés en terme de consommation d'énergie : dalle isolantes en chaux, mur capteur de chaleur solaire, maison passive, maison en bois...

Le Parc naturel région des Caps et Marais d'Opale propose de découvrir le jardin potager écologique d'une association d'insertion à Marquise (Pas-de-Calais – Nord-Pas-de-Calais) – 2 avril

Contact : Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale : Delphine Panossian : 03 21 87 90 90 – dpanossian@parc-opale.fr

Venez découvrir le jardin potager de l'association Amélioration Environnement Pays de Marquise : refuge LPO et potager géré écologiquement. Elle donnera des astuces pour mieux accueillir les petites bêtes dans le jardin.

Bourse d'échanges de graines et de plantes aux jardins d'Arnaga au Haillan (Gironde – Aquitaine) – 2 avril

Contact : Association Espace socio-culturel : Emmanuelle Pecorini : 05 56 34 94 10 – slehaillan@gmail.com

L'association Espace socio-culturel, en lien avec le bureau des jardiniers d'Arnaga, organise une bourse aux plantes et aux graines. La matinée sera consacrée aux chantiers collectifs d'entretien des jardins familiaux et l'après-midi à la bourse d'échange.

Visite de chantiers de nettoyage et de reconstitution de forêts sinistrées par la tempête Klaus aux environs de Mont-de-Marsan (Landes – Aquitaine) – 7 avril

Contact : Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM 40), Gilbert Tarozzi : 05 58 06 68 13 – gilbert.tarozzi@landes.gouv.fr

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer invite ses agents à découvrir la mise en œuvre du plan gouvernemental « post-tempête 2009 » dans un contexte de gestion durable de la forêt.

Semaine du développement durable à Lyon (Rhône – Rhône-Alpes) – Du 1er au 7 avril

Contact : Ville de Lyon : Isabelle Larchevêque : 04 72 10 35 53 – isabelle.larcheveque@mairie-lyon.fr

A noter parmi les nombreux événements : une conférence sur « les copropriétés à l'heure du Grenelle », co-organisée par la mairie, la Dreal, l'Ademe, dans le Parc de la Tête d'Or : visite des grandes serres du Parc de la Tête d'Or, atelier pour savoir identifier les oiseaux migrateurs à leur chant, leur morphologie avec la LPO, visite des coulisses du zoo...

Portes ouvertes du pôle de valorisation des déchets ménagers de Vedène (Vaucluse – Provence-Alpes-Côte-D'azur) - 2 avril

Contact : Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon : Sophie Masante : 04 90 31 57 40 – sophie.masante@sidomara.com

Distribution gratuite de composteurs à Saint-Martin (Guadeloupe) – du 1^{er} au 7 avril

Contact : Collectivité de Saint-Martin, Anne-Marie Bouillé-Hénocq : 05 90 52 27 30 – anne-marie.bouille@com-saint-martin.fr

Afin de réduire les déchets ménagers arrivant à l'éco-site de Cul-de-Sac, la collectivité de Saint-Martin distribue gratuitement aux habitants des composteurs avec guide de compostage.

Le groupe PPR fait connaître l'impact environnemental de son site à Paris (Ile-de-France) – 5 avril

Contact : PPR, Armel Yver : 01 45 64 61 75 – ayver@ppr.com

Les collaborateurs du groupe PPR sont invités à découvrir l'impact environnemental de leur site : résultats du Bilan Carbone et présentation du projet soutenu dans le cadre de la compensation carbone de la totalité des émissions CO₂.

Visite d'un « Palais de la découverte » appliqué aux techniques HQE de la construction à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne – Ile-de-France) – 7 avril

Contact : Direction départementale des territoires (DDT) : Claire Roy : 01 60 56 73 63 – claire.roy@seine-et-marne.gouv.fr

L'ancienne gare SNCF désaffectée de Brie-Comte-Robert a été l'objet d'un chantier pilote en matière de développement durable. Laboratoire d'expérimentations de techniques et de technologies nouvelles pour les économies d'énergies et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, l'ancienne gare est un lieu de formation pour les apprentis et les entrepreneurs ainsi qu'un site de visite et de présentation pour les scolaires et le public.

Une maison du développement durable à Créteil (Val-de-Marne – Ile-de-France) – Du 1er au 7 avril

Contact : Mairie de Créteil : Catherine Gelin-Vollot : 01 49 56 38 50 – catherine.gelin-vollot@agglo-ville-creteil.fr

La mairie invite les familles à visiter la maison du développement durable : une exposition qui reconstitue l'intérieur d'un vrai logement et met l'accent sur les gestes éco-citoyens.

Village du développement durable et lancement de l'Agenda 21 des Abymes (Guadeloupe) – Du 1er au 7 avril

Contact : Association Guadeloupéenne d'utilité sanitaire économique et sociale : Julie Faverial : 06 90 20 97 13 – aguses.guadeloupe@gmail.com

De nombreuses animations se dérouleront sur la place de la mairie : village du développement durable et lancement de l'agenda 21.

Chasse au trésor dans le Parc des Buttes-Chaumont à Paris – 6 avril

Contact : Association Diverteo, Céline Tetot : 06 87 53 64 00 – celine@diverteo.com

Une visite ludique et insolite pour sensibiliser les enfants à partir de 8 ans aux gestes éco-citoyens et les inciter à ouvrir les yeux sur ce qui les entoure. Un moment de plaisir et de détente qui leur fera découvrir la richesse de la biodiversité, dans un parc remarquable pour sa flore et son aspect sauvage !

Portes-ouvertes d'un laboratoire thermique au lycée professionnel Bernard Chochoy à Lumbres (Pas-de-Calais – Nord-Pas-de-Calais) – Du 4 au 7 avril

Contact : Lycée Bernard Chochoy : Didier Rys : 03 21 12 11 11 – didier.rys@ac-lille.fr

A l'occasion des 50 ans du lycée, les élèves maçons construisent une maison-témoin expérimentale, basse consommation. Elle réunit 4 systèmes constructifs, avec 4 types d'isolation différents.

Terra Festival, festival du film consacré au développement durable au Lamentin et dans 7 autres communes (Guadeloupe) – Du 2 au 9 avril

Contact : Association Terra Festival : Martine Sornay : 05 90 28 69 31 – terrafestival@orange.fr

Sous la présidence d'honneur du navigateur Luc Coquelin, et soutenu par le Parc national de la Guadeloupe, le festival aura pour thème cette année : la mer, le climat, les déchets, la déforestation et la pollution des sols. Il se déroulera dans 7 autres communes : Basse-Terre, Gosier, Goyave, La Désidérade, Le Moule, Saint-Anne, Trois-Rivières. Un village du festival sera installé le 6 avril devant la médiathèque du Lamentin.

Agir et sensibiliser sur nos déchets, à Saint-André (Réunion) – du 1er au 7 avril

Contact : Association Bras des Chevrettes, Jonathan Nivarozza : 06 93 30 51 08 – niva-j@hotmail.fr

Venez participer à une grande opération de nettoyage des espaces publics, des espaces verts et des dépôts sauvages pour embellir la ville de Saint-André ! L'opération permettra également au grand public de s'informer sur les conséquences des déchets en matière de santé humaine (prolifération des moustiques vecteurs du chikungunya notamment...).

Portes ouvertes de l'association pour la découverte de la nature en Guyane à Saint-Laurent-du Maroni – Du 1^{er} au 3 avril

Contact : ADNG : Cedric Husson : 05 94 34 04 88 – info@adng.org

En partenariat avec la DREAL Guyane, l'association présentera les actions réalisées au cours de l'année (travaux d'enfants, expositions...) et le nouveau bâtiment équipé d'une centrale solaire, de toilettes sèches... Ces visites seront accompagnées de sorties découvertes dans la forêt de l'association, de 45 ha.

Semaine du développement durable à Arradon (Morbihan - Bretagne) – du 1^{er} au 7 avril

Contact : Commune d'Arradon, Dominique Pirio : 02 97 44 01 56 – mairie.maire@arradon.com

La Commune d'Arradon organise de nombreuses animations toute la semaine : ramassage et tri des déchets sur le littoral arradonnais, par les scolaires le 1^{er} avril, et le grand public le 2 avril - des soirées débats : pour apprendre à réduire nos dépenses d'énergie le 1^{er} avril ; autour de l'eau (projection du film « Water makes money ») le 5 avril - film / débat « Solutions locales pour désordre global » le 6 avril ; soirée débat pour un Golfe propre le 7 avril - un marché bio le 6 avril. Venez aussi calculer votre empreinte écologique tout au long de la semaine sur un logiciel dédié.

Visite des serres municipales de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques – Aquitaine) 2 avril

Contact : Mairie de Saint-Jean-de-Luz : Jessica Etcheverry : 05 59 51 64 48 – j-etcheverry@ville-saintjeandeluz.fr

La mairie organise des visites guidées des serres municipales pour faire découvrir les techniques de production végétale évitant l'utilisation de pesticides.

Découvrez l'arbre, marqueur de paysage, sous différents aspects à Gradignan (Gironde – Aquitaine) - 6 avril

Contact : Association Icare : Dominique Reffay : 05 56 89 61 33 – itinerancesculturelles@orange.fr

Comment identifier un arbre ? C'est la question que posera l'association aux visiteurs. Dans les jardins de Pierral de l'Institut national des jeunes sourds, l'association présentera l'« itinérance au cœur du bois »

Journée Golfe clair – Golfe propre dans 20 communes du Golfe du Morbihan (Bretagne) – 2 avril

Contact : Association Golfe clair : Philippe Robin : 06 18 43 76 56 – golfeclair@orange.fr

L'association propose une journée de nettoyage des déchets des zones inaccessibles aux services techniques communaux. L'opération se déroulera selon les heures de marées à Locmariaquer, Auray, Crach, Le Bono, Baden, Larmor Baden, Plougoumelen, Pluneret, Arradon, Vannes, Ile aux Moines, Ile d'Arz, Séné, Noyal, Saint-Armel, Le Hezo, Theix, Arzon, Saint-Gildas de Rhuys et Sarzeau.

Visite de l'atelier de recyclage et confection de sacs de l'association 3E-Ecovital Drôme à Châtillon-en-Diois (Drôme – Rhône-Alpes) – 1er, 2, et 6 avril

Contact : Adrienne Nitschmann : 04 75 21 68 42 – ecovitaldrome@orange.fr

L'association propose de visiter l'atelier de recyclage de bâches publicitaires et signalétiques et de cuirs et tissus de récupération pour confectionner des sacs, des trousse, des portes-mobiles...

Présentation du plan administration exemplaire de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) à La Roche-sur-Yon (Vendée – Pays-de-la-Loire) – Du 1^{er} au 7 avril – Public interne

Contact : DDTM : Sébastien Saillenfest : 02 51 44 32 36 – sebastien.saillenfest@vendee.gouv.fr

La DDTM présentera le plan administration exemplaire et les actions mises en œuvre.

Un week-end festif pour passer au durable à Plougonven (Finistère – Bretagne) – 2 et 3 avril

Contact : Mairie de Plougonven : Marylène Le Her : 02 98 78 69 00 – mairie-de-plougonven@fr.oleane.com

La mairie organise plusieurs événements : promenades familiales à la découverte de la faune et flore locale, marché des produits locaux et biologiques, animations sur le jardinage au naturel, contes pour enfants...

Journée interne intergénérationnelle pour changer les comportements quotidiens des agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne à Dijon (Côtes-d'Or – Bourgogne) – 6 avril

Contact : Dreal : Daniel Denninger : 03 80 68 08 63 – daniel.denninger@developpement-durable.gouv.fr

En y associant les enfants des agents de la DREAL et des DDI, cette matinée qui se veut intergénérationnelle, dimension du lien social soulignée par le Grenelle Environnement, permettra à chacun de découvrir ce qu'il peut faire pour changer ses comportements, au travers d'ateliers thématiques : jardinage, économies d'énergies...

Portes ouvertes au comptoir Bio : à la découverte des produits locaux et biologiques à Le Chesnois-Auboncourt (Ardennes – Champagne-Ardenne) – 6 avril

Contact : Association pour le développement des Crêtes de Pré ardennaises : Etienne Flambeaux : 03 24 35 22 22 – pays@lescretes.fr

Un café communal pour faire découvrir aux consommateurs, les agriculteurs de leur territoire qui produisent des aliments de qualité et cherchent à renouer le lien social avec leurs clients en favorisant la proximité pour vendre leur production.

A la découverte de la forêt : visite d'un site forestier dans le Bois des Girondins à La Ferrière (Vendée – Pays de la Loire) – 7 avril

Contact : Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM 44), Sébastien Saillenfest : 02 51 44 32 36 – sebastien.saillenfest@vendee.gouv.fr ; patrick.leblanc@vendee.gouv.fr

La Direction départementale des territoires et de la mer fait découvrir à ses agents la forêt, ses modes de gestion et ses richesses en matière de biodiversité, énergie, filière bois.
Public interne.

retrouvez tous les projets sur

<http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr/?page=moteur>

QUOI DE NEUF EN 2011 ?

Et si on consommait plus responsable ?

Affichage des caractéristiques environnementales des produits de consommation courante

L'affichage des caractéristiques environnementales des produits, mesure phare du Grenelle Environnement en matière de consommation, doit permettre au consommateur de disposer d'une information objective et transparente sur l'impact environnemental de ses achats. Parallèlement, cet affichage stimulera et valorisera les efforts des entreprises en matière d'éco-conception.

Projet d'affichage des informations environnementales sur site Internet de vente de produits électroménagers



Exemple d'affichage concernant des téléphones portables :



Exemple d'affichage en magasin sur des produits de l'ameublement :



Une expérimentation nationale d'une durée d'un an

A partir du 1er juillet 2011, cette mesure va faire l'objet d'un test grandeur nature pendant un an avec quelque 168 entreprises volontaires et sur plus de 1000 produits, en vue de tester et d'optimiser différents indicateurs et supports de communication (produit, magasin, Internet...) et d'étudier les conditions possibles d'une généralisation.

De l'affichage monocritère à l'affichage multicritère

L'enjeu de cette expérimentation est en particulier de passer d'une approche monocritère essentiellement centrée sur la lutte contre le changement climatique (émissions de CO₂), à une approche multicritères. En effet, l'origine de l'empreinte écologique varie en fonction des produits, c'est pourquoi il est important d'intégrer des informations également sur l'impact des produits sur les ressources naturelles : eau, air, biodiversité, matières premières..

www.developpement-durable.gouv.fr/experimentation-affichage

Consommer plus écologique : c'est simple comme les écolabels !

L'écolabel est la garantie que mon produit a un impact réduit sur l'environnement.

Deux écolabels sont délivrés en France :



NF Environnement



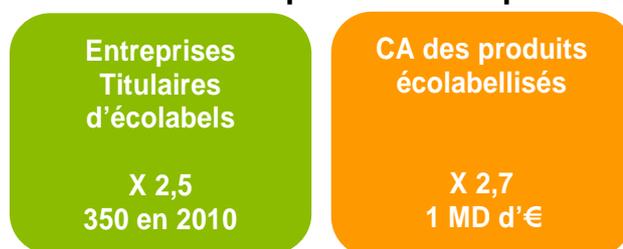
Ecolabel européen

Ils couvrent ensemble une cinquantaine de catégories de produits ou services et sont signe d'excellence environnementale. Aujourd'hui, 350 entreprises sont titulaires d'un écolabel et le chiffre d'affaire des produits écolabellisés est de près d'un milliard d'Euros !

Une nouvelle campagne de promotion pour mieux reconnaître les écolabels

Pour améliorer notre connaissance et pour mieux les appréhender, le ministère organise une campagne de promotion grand public, relayée par les grandes enseignes de la distribution. Un spot TV consacré aux écolabels, sera diffusé près de 10 fois par jour, sur des chaînes de grande écoute (TF1, France 2, France 3, France 5, M6, Canal+, Arte...).

Les écolabels, une croissance exponentielle depuis 2006:



La campagne virale sur les écolabels

Elle est portée notamment par les entreprises titulaires d'un écolabel et les distributeurs. Ces acteurs sont invités à mettre en place des actions de promotion des écolabels. Des kits d'information sont mis à leur disposition et le site www.ecolabels.fr mis en ligne par AFNOR Certification a été enrichi de diverses informations à destination des professionnels et des consommateurs.

Conçue et réalisée en partenariat avec l'ADEME et l'AFNOR, cette campagne s'appuie sur un dispositif multi-canal qui comprend :

- une campagne de promotion menée par les enseignes de distribution et de bricolage via un kit de communication complet comprenant : affiche, dépliant, stop rayon, leaflet,...
- une campagne de promotion menée par les entreprises titulaires d'un écolabel via un kit de communication complet et personnalisable par chaque titulaire comprenant : affiches, dépliants, kakémonos, bannières web,

L'objectif ici est double : soutenir les efforts de communication des entreprises titulaires tout en valorisant leur engagement grâce à une promesse forte :

De la prise de conscience à l'action : les entreprises s'engagent !

Le développement durable est de plus en plus un facteur de compétitivité et d'innovation pour les entreprises.

L'éco-conception

L'éco-conception des produits et des services est aujourd'hui une démarche bien connue des industriels. Si la plupart d'entre eux en ont entendu parler, cela ne veut pas dire que son principe soit toujours pleinement intégré.

Qu'est ce que l'éco-conception ?

L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la conception des produits, avec une vision sur l'ensemble de leur cycle de vie (extraction des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie).

Comment intégrer l'éco-conception dans une démarche créative ?

La démarche d'éco-conception commence par une réflexion sur la fonction d'un produit, afin de bien définir « ce que l'on veut » : à quoi sert le produit ? qu'est-ce qu'on attend exactement ? Le travail consiste ensuite à atteindre ce but, c'est-à-dire à remplir cette fonction, tout en réduisant les impacts environnementaux du produit, tout au long de son cycle de vie.

La démarche d'éco-conception est donc une démarche d'arbitrage. En résumé, son esprit se caractérise ainsi : « décider en connaissance de cause ». Savoir que telle option de conception implique telle augmentation de la consommation d'énergie, ou que telle autre implique moins de déchets, pour un résultat égal du point de vue de la fonction du produit. Le concepteur reste donc maître de ses choix, mais il doit savoir en quoi la préservation (ou non) de l'environnement sera sensible à ses choix.

L'éco-conception et l'innovation vont-ils de paire ?

La démarche d'éco-conception est un aiguillon pour l'innovation. C'est un regard nouveau afin d'optimiser les consommations (matière et énergie) et réduire les pollutions. Il découle sur des idées entièrement nouvelles sur les composants du produit, son fonctionnement ou les technologies auxquelles il fait appel.

Quels sont les avantages de l'éco-conception ?

Des économies en tous genres ! Energie, eau, matières premières figurent parmi les retombées de l'éco-conception, affectant directement la compétitivité de l'entreprise. La sécurité des approvisionnements fait également partie de ses apports. En prenant en compte la raréfaction de certaines ressources, elle permet d'anticiper les substitutions de matériaux ou de substances qui s'avéreront nécessaires à plus ou moins brève échéance.

Qui bénéficie de l'éco-conception ?

Le consommateur bénéficie indirectement de l'éco-conception qui fait appel à la notion de « coût global » d'un produit pour l'utilisateur et donc qui permet de développer une stratégie commerciale dans son intérêt. Ses développements en termes d'innovation sont particulièrement saisissants : elle ouvre la voie pour une transition vers une économie de la fonctionnalité lorsque le recours au service se substitue à la possession d'un objet.

La gestion durable des matières

La gestion durable des matières est une nécessité. Il ne s'agit pas d'inventer un thème nouveau, mais plutôt de rassembler sous cette expression, pour mieux les mettre en valeur, divers éléments d'une politique de transition vers un développement durable. L'utilisation rationnelle de l'énergie a déjà ses lettres de noblesse. Il s'agit maintenant de travailler en parallèle sur l'utilisation rationnelle des matières.

Qu'est ce que la gestion durable des matières ?

La gestion durable des matières est une démarche intégrée qui vise à réduire les consommations et les impacts environnementaux associés à l'utilisation des matières, depuis leur extraction, en passant par leur transformation et leur intégration dans les produits, jusqu'à leur récupération et leur recyclage.

Ses principaux enjeux s'expriment en terme de préservation des ressources (éviter ou anticiper les situations de pénurie), ainsi qu'en matière d'efficacité de notre modèle économique.

Réduire son « intensité matière » équivaut à faire « plus » avec « moins ».

Quelles sont les principales actions qui concourent à la gestion durable des matières ?

- L'éco-conception des produits ;
- La prévention à la source des déchets ;
- Le recyclage des matériaux.

Toutes ces actions ont pour but de limiter la consommation de matière, de prévenir les déchets et de faciliter le recyclage des produits.

La gestion durable des matières associée à la lutte contre le changement climatique, appellent à une transformation de notre modèle économique, laquelle ne peut être que progressive.

Parmi les évolutions possibles, le développement de l'économie de fonctionnalité est une piste à creuser.

Qu'est ce que l'économie de fonctionnalité ?

L'économie de fonctionnalité est basée sur une idée simple qui traduit le passage du produit au service : « point n'est besoin de posséder un objet pour l'utiliser ».

Certaines entreprises mettent déjà en œuvre cette idée et en tirent profit, en mettant des biens à la disposition de leurs clients (exemples : les photocopieuses et les pneus de camions ou d'avions). Dans cette optique, le recours au service se substitue à la possession d'un objet.

Cette approche peut être source d'économies, surtout pour l'utilisateur. Encore faut-il se rendre compte des nombreuses implications sociales et psychologiques qui sont liées à la possession des objets. L'économie de la fonctionnalité va à l'encontre d'habitudes encore solidement ancrées...

Quelques témoignages d'entreprises

BEARING POINT

Le cabinet de conseil BearingPoint, a mis en place depuis 2006 l'Observatoire de la Supply Chain (chaîne logistique). Il a pour but d'analyser chaque année les pratiques, l'organisation et l'évolution des métiers de la Supply Chain. Pour sa quatrième édition, l'étude « la Supply Chain verte : de la prise de conscience à l'action » détaille les avancées significatives de secteurs d'activités représentatifs de l'économie en termes de Supply Chain verte.

Les actions vertes s'invitent à chaque segment de la Supply Chain, depuis la conception du produit jusqu'à son recyclage

La Supply Chain verte vise à minimiser l'empreinte environnementale d'un produit tout au long de son cycle de vie. Elle considère aussi bien l'ensemble des opérations Supply Chain internes et externes à l'entreprise, que l'utilisation du produit par le consommateur.

Pour les auteurs de l'étude, l'éco-conception est désormais incontournable : « certainement plus de 80% de l'impact environnemental d'un produit est déterminé lors de sa conception ».

Coté achats, les deux tiers des entreprises ont entrepris une politique d'achat verte auprès de leurs fournisseurs. Elles s'orientent vers des fournisseurs aux processus certifiés, qui consomment peu de matières, avec des émissions et pollutions maîtrisées et dont la traçabilité des matières premières est assurée.

Les entreprises perçoivent désormais la convergence des enjeux environnementaux et économiques clairement : la majorité des sociétés interrogées déclare que la Supply Chain verte représente un véritable levier de performance économique (à 70%), source de bénéfices largement mesurables (à 56%). Pour 47% d'entre elles, le retour sur investissement est de plus inférieur à 3 ans. Enfin, 80% de celles qui ont mesuré leur empreinte carbone en ont retiré des pistes d'amélioration immédiate.

Retrouvez le détail de l'étude sur le [site internet de Bearingpoint](#)

CHANEL

L'exemple de la parfumerie

Dès 2007, la volonté de fédérer les différentes initiatives « éco-responsables » qui se développaient au sein du groupe CHANEL PARFUMS BEAUTÉ, est née. Un bilan carbone a été réalisé, permettant d'identifier les principaux « postes » à l'origine de la consommation d'énergie et de matière : packaging (50% des émissions de GES) ; acheminement des produits jusqu'aux points de vente ; déplacement des personnels. De ce bilan, un outil d'éco-conception est apparue.

Pourquoi un outil d'éco-conception ?

Le logiciel vise à intégrer l'ensemble des problématiques rencontrées dans la conception et le développement des packagings, et à identifier les leviers d'amélioration. Il a pour finalité de réduire les impacts environnementaux négatifs des packagings au long de leur cycle de vie, tout en leur qualité d'usage.

Une première application

L'éco-conception est une démarche source d'innovation et de créativité. Elle donnera naissance en 2012 à un nouveau pot 50 ml.

Le partage d'un savoir

Pour progresser ensemble dans la conception de produits respectueux de l'environnement, CHANEL PARFUMS BEAUTÉ partage cet outil et le met à disposition de toute la profession.

Pôle de compétitivité Cosmetic Valley

Premier centre mondial de ressources en parfumerie-cosmétique, la Cosmetic Valley se mobilise en faveur du développement durable en lançant en 2009 sa charte « Pour une Cosmetic Valley Eco-responsable ».

Quels sont les objectifs de ce pôle ?

Le pôle de compétitivité rassemble près de 500 entreprises travaillant au rayonnement du « Made in France » ainsi que 5 universités et une quinzaine d'établissements de formations.

120 entreprises se sont engagées dans une démarche collective d'amélioration continue des résultats environnementaux et sociétaux à tous les niveaux : ingrédients et matières premières ; recherche & développement ; formulation ; production ; packaging ; logistique ...

Quelques exemples de réalisations:

- Baisse considérable de l'utilisation du papier en intégrant les notices sur l'intérieur des étuis ou sur les flacons ;
- Réalisation de comptoirs de présentation en bois plutôt qu'en plastique ;
- Une nouvelle génération d'échantillons « tubes » réalisée avec 6 composants au lieu de 12 qui ont permis une baisse de : 30% du poids de l'emballage ; 70% en énergies consommées et 45% en volume de transports.
- Une gamme de tube « le fluptop » comprenant les éléments les plus légers composé de 60% de matières recyclées.
- Renouvellement des machines de pelliculages permettant la suppression totale d'emploi de colles à solvants et de solvants

[Retrouvez les témoignages des entreprises membres de la Cosmetic Valley](#)

Master « matières premières naturelles en cosmétique »

Université de Versailles St Quentin en Yvelines

Le Master 2 "Matières premières naturelles en cosmétiques", lancé en 2010, a pour objectif de former des étudiants ayant une double-compétence en chimie et biologie adaptée aux besoins de Recherche et Développement exprimés par l'industrie de la cosmétique. Il présente aux étudiants la connaissance des ingrédients naturels : leur biosynthèse, leur principe actif et les méthodes de leur extraction et analyse chimique. Associant des enseignements sur la dermatologie et la nutrition, le marketing, le management, le process industriel, la connaissance du secteur, et le développement des produits cosmétiques, cette formation a pour vocation de former les futurs ingénieurs en apprentissage au sein des entreprises partenaires. Dans le cadre de ce master, l'Université Versailles-St Quentin-en-Yvelines -membre de la Cosmetic Valley- allie ses compétences en biologie, chimie et médecine à celles de l'Institut Supérieur International du Parfum, de la Cosmétique et de l'Aromatique alimentaire (ISIPCA) pour développer une formation inédite en France et à l'international.

[Retrouvez l'intégralité du programme de formation](#)



En pleine croissance, les Agendas 21 sont des modèles de développement durable pour nos collectivités locales !

Modèle communal en pleine croissance, les Agendas 21 s'imposent comme des projets locaux de développement durable pour nos territoires.

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

L'Agenda 21 local est un projet de développement durable pour un territoire. C'est une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux. Aujourd'hui, 600 collectivités se sont déjà engagées dans une énergie Agenda 21. Le programme Agenda 21 a été lancé lors du Sommet de la terre, à Rio, en 1992, avec pour objectif l'élaboration d'un plan d'action pour le 21^e siècle.

Qui peut mettre en œuvre un Agenda 21 local ?

Tous les échelons territoriaux, de la commune à la région, en passant par les villages, les villes, les intercommunalités, les pays, les parcs naturels régionaux et les départements.

Les citoyens peuvent-ils s'investir dans le développement durable grâce à la démarche Agenda 21 ?

Oui, elle encourage même cette participation ! La déclaration de Rio fait de la concertation avec les habitants un élément indispensable de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'Agenda 21. Les initiatives et propositions d'actions citoyennes contribuent à faire vivre et à mettre concrètement en application un Agenda 21.

Quoi de neuf dans les Agendas 21

L'évaluation, pièce maîtresse de tout Agenda 21

Dans une logique d'amélioration continue, l'évaluation stratégique des Agendas 21 enrichit la prise de décision et participe à la mobilisation des acteurs qu'elle réunit autour d'objectifs clairs et partagés. Pour accompagner les collectivités, le ministère, avec les principales associations d'élus et de collectivités, a élaboré un référentiel pour l'évaluation. Il leur fournit un cadre commun pour définir et mettre en œuvre un dispositif pérenne d'évaluation. Ce référentiel a été expérimenté par une quinzaine de collectivités, d'établissements publics de coopération intercommunale et de territoires de projet de mars 2009 à mars 2010.

Validé en mars 2011, il est consultable sur le [site du ministère](#).

Une ambition collective : la Stratégie nationale de développement durable 2010-2013

La nouvelle Stratégie nationale de développement durable 2010-2013 se fixe pour objectif de parvenir à 1000 agendas 21 d'ici 2013, dont 250 reconnus au titre du dispositif national de reconnaissance.

Les agendas 21 en chiffres :

193
collectivités et territoires

600
collectivités déjà engagées

18
parcs naturels régionaux

**100 communes ; 24 communautés d'agglomération urbaines, 13 pays , 6 régions
14 communautés de communes , 19 départements**





Pour vous aider à comprendre et à décrypter la Stratégie nationale de développement durable (2010 – 2013, vers une économie verte et équitable) un Grand Quiz de 45 questions sera lancé pendant la semaine du développement durable.

Mais d'abord, qu'est ce que la Stratégie nationale de développement durable ?

La Stratégie nationale de développement durable (SNDD) est la référence pour les entreprises, les associations, les collectivités locales et les institutions en matière de développement durable. Elle permet également au citoyen de constater concrètement les évolutions et les progrès de notre société. Élaborée en concertation avec les représentants des élus nationaux et locaux, des employeurs, des salariés et de la société, la SNDD tend vers une économie verte et équitable de notre société.

Qu'entend-on par économie verte ?

Il s'agit de trouver les modes de consommation et de production qui permettront de vivre à plus de neuf milliards d'êtres humains, d'ici 30 ou 40 ans, sur une planète dont les ressources naturelles sont limitées.

Pourquoi équitable ?

La métamorphose de nos organisations implique l'ensemble des acteurs de la société, concerne tous les pays et nécessite une répartition équitable des efforts pour parvenir à un développement plus juste et plus solidaire.

Les 9 défis de la SNDD

- **Une consommation et une production durables**
- **La société de la connaissance par le développement de l'information,**
- **La gouvernance qui doit faciliter notre adaptation aux changements**
- **Le changement climatique et l'énergie**
- **Les transports et la mobilité durables**
- **La conservation et la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles**
- **La santé publique, la prévention et la gestion des risques**
- **La démographie, l'immigration et l'inclusion sociale**
- **Les défis internationaux en matière de développement durable et de lutte contre la pauvreté dans le monde**

Comment mesurer les évolutions et les progrès ?

L'article 1 de la loi Grenelle 1 prévoit que l'État assure le suivi et la mise en oeuvre de la SNDD « au sein d'un comité pérennisant la conférence des parties prenantes du Grenelle de l'environnement et en rend compte chaque année devant le Parlement ».

[Quinze indicateurs de développement durable](#), mesurés annuellement et suivis sur longue période, sont associés à la nouvelle Stratégie nationale de développement durable. Ils ont été choisis pour illustrer les neuf défis clés de la SNDD et constituent le cœur du tableau de bord retenu pour faciliter son suivi et contribuer à sa large diffusion.

« Quels sont mes gestes pour le développement durable ? »

Ce quiz ludique et attractif vous permettra de comprendre en 45 questions les dimensions à la fois environnementales, sociales et économiques du développement durable !

Le quiz, « Quels sont mes gestes pour le développement durable ? », s'inspire du contenu de la stratégie nationale de développement durable et reprend ses neuf défis :

consommation, connaissance, gouvernance, énergie, transport, biodiversité, santé, inclusion sociale et international.

Je décrypte la Stratégie nationale de développement durable en 45 questions

Jouer la carte du développement durable dans votre vie quotidienne, c'est être responsable dans vos choix et de vos actes.

Dans un monde aux ressources limitées, nous sommes tous dépendants les uns des autres.

Prendre conscience des impacts de ses propres gestes pour :

faire des économies, préserver sa santé, favoriser des rencontres humainement enrichissantes et pourquoi pas piocher de nouvelles idées pour ses loisirs, pour son alimentation ou sa vie professionnelle.

Santé, consommation, savoir être... ont une résonance avec le développement durable

Ce quiz m'aide à évaluer mes gestes, à prendre conscience de leurs impacts sur l'environnement et sur la société, à choisir mes propres stratégies pour les faire évoluer progressivement.

À vous de jouer !

Quels sont mes gestes pour le développement durable ?

- [Défi 1 - Quiz consommation](#)
- [Défi 2 - Quiz connaissance](#)
- [Défi 3 - Quiz gouvernance](#)
- [Défi 4 - Quiz énergie](#)
- [Défi 5 - Quiz transport](#)
- [Défi 6 - Quiz biodiversité](#)
- [Défi 7 - Quiz santé](#)
- [Défi 8 - Quiz inclusion sociale](#)
- [Défi 9 - Quiz international](#)

**Venez tester vos gestes pour le développement durable sur
le site du ministère et sur FACEBOOK !
Et partagez vos scores entre amis**

LES EVENEMENTS GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS DE LA SDD !

Des événements grand public sous le haut patronage du ministère



Université de la Terre, les 2 et 3 avril à l'Unesco : bâtir une nouvelle société

Rendez-vous de la connaissance, elle invite des dirigeants à témoigner et à partager leur expertise, leur vision du monde d'aujourd'hui et de demain.

« Bâtir une nouvelle société » sera l'axe central de réflexion autour duquel s'organiseront les débats de cette Université de la Terre.

Plus d'information sur : www.universitedelaterre.com



Salon Pro durable, les 23 et 24 mars, au CNIT à La Défense

Le salon des Professionnels pour le développement durable et la RSE, 23 et 24 mars 2011, au CNIT, Paris-La-Défense (4ème édition).

Deux jours de rencontres & débats pour faire du développement durable un véritable levier de création de valeur. Découvrez les meilleures pratiques, les solutions RSE, et les experts de l'économie durable.

Information et pass d'accès sur www.produrable.com



Salon Planète durable du 31 mars au 3 avril
Paris porte de Versailles

Le rendez-vous incontournable de la consommation durable

Au programme de cette nouvelle édition : innovations produits dans tous les domaines de la vie quotidienne des Français.

Animations en tous genre sans oublier l'exposition 'Vive le Monde d'Après !' : un espace exposition qui préfigure la consommation de demain en présentant une sélection de produits éco-conçus aux design et à la conception surprenants.

Plus d'informations sur www.planete-durable.com

Mais aussi a destination des professionnels



1eres Assises de la qualité de l'air
les 6 et 7 avril 2011 à la Maison du Sport, Paris 13e

Le Ministère et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) organisent les 6 et 7 avril 2011 les premières assises de la qualité de l'air.

Ces Assises sont organisées autour d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de gestion de la qualité de l'air extérieur, pour cette première édition. L'objectif est de créer des dynamiques d'actions pour améliorer la qualité de l'air et permettre ainsi aux décideurs locaux d'inscrire des objectifs ambitieux dans ce domaine dans leurs politiques territoriales.

Programme et inscription en ligne sur www.assisesdelair.ademe.fr



5e session de l'appel à reconnaissance des
Agendas 21, le 13 avril 2011
Bibliothèque nationale de France - Grand auditorium
– entrée est -
75013 PARIS

Remise du diplôme aux territoires et collectivités nouvellement reconnus Agenda 21 local France.

Michèle Pappalardo, déléguée interministérielle et commissaire générale au Développement durable a le plaisir de vous inviter au séminaire « Les agendas 21 locaux, l'exercice d'une nouvelle gouvernance territoriale » mercredi 13 avril 2011 de 9h à 17 h Bibliothèque nationale de France au cours duquel Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement remettra leur diplôme aux territoires et collectivités nouvellement reconnus Agenda 21 local France.

Pour vous inscrire, merci de [cliquer ici](#)



**Les 1ers trophées du mécénat d'entreprise pour
l'environnement et le développement durable**
jeudi 31 mars 2011 à 15 h 30
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS

Pour la première fois, seront remis les Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable.
Pour la première fois, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a proposé aux entreprises et aux porteurs de projets d'intérêt général de participer aux Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable. Ce concours a pour objectifs de valoriser les partenariats innovants dans le domaine du mécénat environnemental et de promouvoir la démarche des entreprises en faveur du développement durable.

Pour en savoir plus : <http://www.mecenat.developpement-durable.gouv.fr>



**21 nouveaux membres du club développement durable
des établissements publics et entreprises publiques**
le 8 avril 2011 à 10h30
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain 75007 Paris

En présence de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Les 21 nouveaux membres du Club procéderont à la signature de la Charte développement durable, marquant ainsi l'engagement de leurs organismes pour l'intégration du développement durable dans leurs politiques.